VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Quinlan.

No 73 467 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION D

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 13 juin 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 21 juin 1904, à midi —

Un lot de meubles de maison et un lot de livres d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Clegg & Quintero avocats.

Ces marchandises peuvent être inspectées tous les jours entre 10 heures et midi, au 4e étage du magasin de la bâtisse 304 rue des Magasins. 16 jun—16 19 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE MODERNE TOUT NEUF,

Dans un voisinage des plus attrayants,

No 7879 rue Jeannette, près de l'avenue Carrollton,

Entre les rues Fern, Birch et Burdette, à Pensan, à la Bourse No 311 rue Baronne.

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi.

EN VERTU CONFORMEMENT à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 10 juin 1904, dans l'affaire de Charles Emmett Cook, demandeur No 73 480, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, étant l'îlet No 191, désignés comme lots sept et huit sur un plan fait par Geo. G. Friedrichs, encanteur, annexé à un acte de vente à Mme Dora Blum, reçu passé pardevant E. Rouen, notaire le 8 septembre 1903, d'après lequel plan ledits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple moderne et tout neuf connu comme le No 7879 rue Jeannette, la maison contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine, office, premières chambres à coucher, balcons en fer forgé, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1904, et payer pour l'acte de vente pardevant H. G. Dupré, notaire. 10 0/0 de dépôt doit être fait immédiatement de l'adjudication avec l'encanteur.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier.

Rouse, Grant & Grant, avocats. 11 juin—11 12 19 26—juin 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine,

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3125-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de succession de Ernest F. Peters, Docket No 72 457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 21 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Empire, Dauphine, Congrès et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Empire sur soixante-deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par Olide Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat et ceci ci-après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mme M. Vaitz par acte exécuté pardevant C. Dreuet, ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1883, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 119 folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Béarn, sur un plan du Faubourg Montreuil, fait par L. Burgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant d'après ledit plan trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Korn, par acte passé pardevant C. L. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère comme d'habitude entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.

P. A. Dreyfous, avocat

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1750 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme A. de Lee McCloy et als vs L. Z. Gowers. No 69 472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904, et signé le 13 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 310 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et N. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 22, contenant 173 84 acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du N. O. 1/4 de la section 23, contenant 119 80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 122.28 acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125 80 acres.

6° 8 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 267 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 28, sur le "Essen Fork" du Bayou Barbary, 10 50 acres dont l'extrémité sud de la sect on 39.

10° 60 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 100 acres dans la section 42 connu comme le "Demas Place," dans T. 8 S. R. E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch E. Miller, avocats.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple.

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kyle et Therese Steele sa veuve.

No 73 092—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1904, de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Felicity), Chippewa, Toledano et Pleasant, étant une partie du lot original numéroté 14, dans l'îlet No 4 sur un plan par B. Buisson, voyer, daté le 24 juillet 1842, déposé pour référence en l'étude de C. Bondonnquié, ancien notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas sur 72 pieds 8 et 8/10 de pouces sur la ligne de divisant du lot 13 et 66 pieds 2 3/4 de pouces sur une ligne de divisant du lot 16 sur les dits plan et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St-Thomas et comprennent un cottage simple, contenant environ 5 chambres, galerie, lambris, citerne, etc.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

L'acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero, Jr, avocat

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix

Le Magasin de Valeur en Briques

A Trois Etages 409 Rue Decatur près de la Rue Conti.

Spacieux Cottage Double en Bois, 2514-16 Avenue Howard près de la Rue Magnolia.

Faisant face au Nouveau Bassin et ayant la ligne du chemin de fer Illinois Central dans le fond.

John R. Rodd et als vs Martha De Gray.

No 73 027—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu du jugement rendu en Cour ouverte le 4 mai 1904, et signé en Cour ouverte le 10 mai 1904, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, dans le John R. Rodd vs Martha De Gray, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage, savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île 28 borné par les rues Decatur (autrefois Vieille Levée), St Louis, Conti et Chartres, mesurant en mesure américaine 19 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 86 pieds plus ou moins. Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages, bien situé, connu comme No 409 rue Decatur à proximité du fleuve et du chemin de fer.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Locust (maintenant Rubertson) et le Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), désignés comme lots 5 et 6 sur un plan par A. Bednonski, daté février 1857, ces lots sont contigus et mesurant plus ou moins comme suit: Le lot No 5 mesurant 25 pieds de face au Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), 63 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 4, 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5 et 25 pieds de face à la rue Euphrosine; le lot No 6 mesurant 25 pieds de face au nouveau chemin coquille (maintenant avenue Howard), 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5, et 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 7, et 25 pieds de face à la rue Euphrosine et ledits lots courant au travers de l'avenue Howard à la rue Euphrosine; les améliorations comprenant un cottage double en bois grand et confortable portant les Nos 2514 et 2516 avenue Howard, avec bâtisses à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Euphrosine. Cette propriété fait face au Canal du Nouveau Bassin et les chemins de fer Illinois Central, S. P. et T. et M. V. dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance devant être représentée par des billets à recevoir, payables en 1, 2 et 3 ans après leur date avec intérêt à 7 pour cent par an de la date desdits billets jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes de 1904.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew H. Wilson, notaire; un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

J. Zack Spearing, avocat.

5 juin—5 12 19 26—juin et 3 7.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Schanque vs V. P. Tenpas.

No 73 452 Division B Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 28 juin 1904, à 11 heures A. M., au No 1000 rue Royale, à l'encoignure de la rue St Philippe, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 13 juin 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir—

Le contenu du magasin de meubles de seconde main, cabriolet cheval et wagon et comptes courants.

Conditions—Comptant.

Théodore Coleman, avocat. 15 juin—15 19 28

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrée pour Dames et Messieurs et Jeunes Gens.

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne Propriété Rémunérative.

COTTAGE DOUBLE,

301 et 303 rue Broad, coin Palmyre.

In re McCloskey et als vs McPeake et als No 73 037—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 20 mai 1904, je vendrai à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les dépendances ci-dessus y appartenant situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et l'allée Jane, ledit lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad sur la même largeur dans le fond et sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de 101 pieds et 9 pouces et 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues Broad et Palmyre.

2° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 605, borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'allée Jane désigné par le No 2 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad la même largeur dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 1 et une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 3. Les améliorations comprennent un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, un grand lot sur un côté, citernes, hangars, etc. Bien loué et rapportant $150 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement garantis par hypothèque spéciale du vendeur et les chances usuelles de sécurité et incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de protêts sur les billets, les chances d'assurances etc., et que l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1904. Acte de vente pardevant J. M. Queyrouze, notaire, aux frais des acquéreurs, et un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY,

Encanteur

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

DEUX

COTTAGES DOUBLES.

824, 826, 830 et 832 rue Belleville.

Alger.

Deux Beaux Lots à l'encoignure de la rue Palmyre et l'Allée Jeanne

Succession de John Kilroy.

No 73 332—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 12 mai 1904 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Kilroy, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant situés dans le premier district de cette ville, désignés comme lots 24 et 25 et No 605 borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jeanne, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 12 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

Le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et l'allée Jeanne maintenant lots Nos 52 et 53 du dit îlet, acquis par le dit John Kilroy de la succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147 folio 494.

2° Un certain lot de terre et toutes améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances de ce, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Jackson (maintenant Shiloh), Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant Belleville) par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent le joli cottage double Nos 824 et 826 rue Belleville, contenant 3 chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Jackson (maintenant Shiloh), Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant la rue Belleville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine. Les améliorations consistant d'un joli cottage double Nos 830 et 832 rue Belleville de trois chambres et cuisine de chaque côté. Le tout offrant une excellente occasion pour le placement de petits moyens. Les propriétés dentelmement et troisièmement décrites ont été acheteées par ledit Jno Kilroy, de ladite succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio, 494.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur le balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de 8 pour cent jusqu'au paiement garantis par hypothèque et toutes les clauses de sécurité et devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904, les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Lewis, notaire, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, encanteur.

J. J. O'Connor, avocat.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Wagons, Effets mobiliers, ETC.

Succession de Geo. Awan.

No 73 481—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—P. Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—MARDI, le 21 juin 1904, il sera vendu à l'enchère publique à 11 30 heures A. M., au No 939 rue Toulouse, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 juin 1904, pour le compte de la dite succession—Un lot d'effets mobiliers, trois chevaux, trois wagons à quatre roues, une boîte de wagon et vieux harnais etc.

Conditions—Comptant sur adjudication.

E. J. Méra, avocat

10 juin—10 14 19 21

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.

Grand flacon ..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Splendide occasion pour placement sûr et profitable.

Vente importante par le Shérif Civil pour effectuer un partage de propriétés de valeur améliorées et bien situées du Deuxième District.

Capables de rapporter de grands revenus.

A de faciles conditions de crédit.

Connues respectivement comme Nos 1001 1003 1005 1007 et 1009 rue de Chartres, à l'encoignure de la rue St Philippe.

Nos 938 et 940 rue de Chartres à l'encoignure de la rue St-Philippe.

Nos 521 523 et 525 rue Dumaine, entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 523 et 527 rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres.

Nos 519 et 521 rue St-Philippe, entre les rues Decatur et Chartres.

Dans l'affaire de

Joseph Vaccaro versus Mme Agathe Lemoine Ferrier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72 779—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 10 mai 1904 et signé le 16 mai 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans affaire ci-dessus intitulée, décrétant la vente des propriétés ci-dessous décrites sur les termes et conditions ci-dessous indiquées afin d'effectuer un partage entre les parties intéressées, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 49, borné par les rues Chartres (anciennement Condé), Royale, St Philippe et Ursulines, lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant en mesure française, quatre vingt-deux pieds de face à la rue Chartres sur cinquante quatre pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1001 1003, 1005, 1007 et 1009 rue de Chartres.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District dans l'îlet No 21 borné par les rues Chartres, Decatur, (anciennement Levée) Dumaine et St Philippe, lequel lot formant l'encoignure des rues Chartres et St Philippe et mesurant trente sept pieds de face à la rue Chartres par soixante quinze pieds de profondeur et façade à la rue St Philippe le tout plus ou moins, ensemble avec l'usage d'une allée en commun au dit lot et trois autres et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 938 et 940 rue de Chartres.

3° Deux lots de terre situés dans le même îlet et désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan de L. H. Pilié voyer, daté le 17 mars 1847 déposé en l'étude de Théo. Guyot, ancien notaire comme plan No 133 et mesurant comme suit: Le lot No 3 mesurant vingt pieds deux pouces et le lot No 4 mesurant vingt pieds un pouce de face à la rue Dumaine, sur cent trente pieds de profondeur chacun, borné sur le côté vers la rue Decatur par l'ancienne propriété appartenant à Bineau et sur le côté vers la rue de Chartres par le lot No 2, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 521 523 et 525 rue Dumaine.

4° Un autre lot de terre situé dans le même district dans l'îlet No 20, borné par les rues St Philippe, Ursulines, Decatur, (anciennement Levée) et Chartres, anciennement Condé, mesurant en mesure française cinquante et un pieds six pouces de face à la rue St Philippe sur cent vingt pieds de profondeur plus ou moins, borné sur la droite par l'ancienne propriété Maïna et sur la gauche par l'ancienne propriété Chessé et Durand, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les anciens Nos 15 et 17 et par les nouveaux numéros 523 et 527 rue St Philippe.

5° Un autre lot de terre situé dans le même îlet, et contiguë au lot ci-dessus décrit et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue St Philippe, par quatre vingt cinq pieds de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par les Nos 519 et 521 rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de la vente représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs endossés, portant intérêt pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garantie par hypothèque spéciale et les vendeurs et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant P. J. Paterno, notaire.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wynne G. Rogers, avocat pour le plaignant et Harry H. Hall, avocat pour les défendeurs.

20 mai—20 21, 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le Numéro municipal 1519 rue Melpomène, entre les rues St Charles et Prytanée.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Marc Ann Markey, femme de John Jackson Kent, et son mar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 73 365—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Melpomène, St Charles, Prytanée et Thalie, laquelle portion de terre est formée chez d'une portion du lot No 28 sur un plan désigné par le No 21, déposé en le bureau de J. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, lequel morceau ou portion de terre mesurant dix neuf pieds un pouce et une ligne de face à la rue Melpomène sur quatre vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur mesure américaine ensemble avec l'usage d'une allée de vingt pieds de large ouvrant sur la rue Melpomène.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 20 mai—20 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure des rues Patton et Eleanor (dans l'îlet borné par les dites rues, la rue Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Eurstville.

People's Homestead Association vs Ignatius King.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 73 387—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Patton (autrefois Laura), Eleanor et Laurel et la ligne entre Bloomingdale et Eurstville, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Patton sur une profondeur et façade à la rue Eleanor de cent vingt pieds, et est formée des portions de façade des lots Nos 13, 14, 15 et 16, démontré sur un plan d'arpentage de W. H. Williams, voyer annexé à un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, ancien notaire en cette ville, daté le 13 novembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant. 21 mai—21 27 juin 3 10 17 23.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

August Boehage vs Mr. Thomas.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 17 511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 24 juin 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, etc., saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable.—Chas F. Fleishinger, avocat pour le plaignant. 15 juin—15 19 23

W. J. Margot vs Wm Nage et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 17 122—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, etc., saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable. H. J. Rhodes, avocat pour le plaignant. 14 juin—14 19 23

Lundi 20 juin 1904, à 11 heures a. m.

Francis C. Zachariev vs William Burns No 16 598.

Jean Mathis vs John Shondabi No 14,858.

Veuve F. Grunewald vs Virginia Benjamin No 13 573.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—En vertu de writs de fieri facias à moi adressé dans les affaires ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 20 juin 1904, à 11 heures a. m. Un grand assortiment de meubles de maison et effets. Saisi dans les affaires ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, constable.

9 juin—9 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Connue comme Nos 721 et 723 rue Touro, entre les rues Royale et Dauphine.

M. et Mme Frank Forester vs Frank Cleal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 69 734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 154, borné par les rues Union, maintenant Touro, Royale, Dauphine et François, ledit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Union, maintenant Touro sur soixante dix huit pieds de profondeur.

2° Un certain morceau de terre dans le même District et îlet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, mesurant quatorze pieds de face à la rue Touro sur soixante-sept pieds quatre pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Royale par la propriété ci-dessus décrite et autre côté vers la rue Dauphine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à S. Maspéraut, la propriété ci-dessus formant quatre morceaux et les bâtisses étant connues par les vieux numéros municipaux 13 et 15 rue Touro, toutes les propriétés ci-dessus ayant été acquises par ledit Frank Cleal par acte passé pardevant Theodore Cotono, notaire, le 30 septembre 1896, de Mme Louise Schneuer, femme de Joseph P. Schaffer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Habans & Paul W. Maloney, avocats nouvelles plaignants.

30 mai—20 27—juin 2 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1318 et 1320 rue Howard, entre les rues Thalie et Erato.

Andrew Hero, Jr., vs Mme Dorothea Caroline Rottendorff, femme de William W. Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 55 045 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juil et 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 350, borné par les rues Howard, Thalie, Erato et Liberté, ledit lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds de face à la rue Howard sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après l'acte de Fred Deibel, notaire public, en date du 8 mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d